

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 7 décembre 2020, à 20 heures.**

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier et Claire Gagné, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M<sup>e</sup> Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 19 novembre 2020.

### **Période de questions**

---

Le Conseil procède à la période de questions, pour répondre aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe en vue de la présente séance, laquelle est tenue sans la présence du public, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

### **Résolution 20-619**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claire Gagné  
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023 – PRÉSENTATION DU MAIRE**

Monsieur le maire Claude Corbeil fournit aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023.



## Résolution 20-620

### Programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023 – Adoption

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;

Il est proposé par André Beauregard  
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, tel qu'il apparaît au document intitulé "Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023", le tout résumé comme suit :

Gestion des infrastructures	2021	2022	2023
Administration générale	0 \$	0 \$	0 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	0 \$	2 500 000 \$	0 \$
Hygiène du milieu	18 162 100 \$	17 867 625 \$	13 634 173 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total des projets liés à la gestion des infrastructures</b>	<b>18 162 100 \$</b>	<b>20 367 625 \$</b>	<b>13 634 173 \$</b>

Gestion municipale	2021	2022	2023
Administration générale	5 001 170 \$	3 633 698 \$	3 000 899 \$
Sécurité publique	511 008 \$	725 700 \$	1 458 000 \$
Transport	10 723 733 \$	10 643 919 \$	7 157 812 \$
Hygiène du milieu	430 749 \$	1 115 000 \$	165 000 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	980 000 \$	2 603 824 \$	21 003 \$
Loisirs et culture	15 891 240 \$	12 776 285 \$	7 365 380 \$
<b>Total des projets liés à la gestion municipale</b>	<b>33 537 900 \$</b>	<b>31 498 426 \$</b>	<b>19 168 094 \$</b>

<b>Total 2021-2022-2023</b>	<b>51 700 000 \$</b>	<b>51 866 051 \$</b>	<b>32 802 267 \$</b>
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, un document explicatif sera publié dans une prochaine édition d'un journal local.

Le vote est demandé sur cette proposition :

Votes pour : André Beauregard, Bernard Barré, Linda Roy, Stéphanie Messier, David Bousquet, Claire Gagné, Pierre Thériault, André Beauregard, Annie Pelletier, Donald Côté et Bernard Barré

Vote contre : Jeannot Caron

**Adoptée à la majorité**

### **Résolution 20-621**

---

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par Donald Côté  
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 33.

**Adoptée à l'unanimité**